

CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUILLET 2023

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./Mmes F. Bemtgen, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler, A. Kremer, D. Marques, R. Miny, J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers

MM. L. Wantz, secrétaire, T. Neyens, secrétaire adjoint

- URBANISME

Le conseil communal approuve

- a) à l'unanimité la demande de lotissement relative au redressement des limites cadastrales et à l'échange de terrains de plusieurs propriétés à Schoenfels, rue du Village et rue du Château, en vue du projet de réaménagement de l'ancienne école à Schoenfels et d'un projet de transformation de la maison 7, rue du Château.
- b) à l'unanimité la demande de lotissement relative au regroupement de deux propriétés à Rollingen, 3 et 5, rue de Luxembourg, en un lot en vue de son affectation à l'habitation et à la construction.
- c) à l'unanimité le projet de remembrement urbain dans le cadre du PAP 'Quartier de l'Alzette' à Mersch, rue de la Gare.
- d) à l'unanimité le PAP concernant la modification d'un PAP à Mersch, Allée John W. Léonard, présenté par le bureau pact Sàrl de Grevenmacher pour le compte de l'Administration communale de Mersch.

- VOIRIE RURALE

À l'unanimité, le conseil communal arrête le programme de 2024 proposé par l'ASTA et qui comprend les travaux de réfection suivants:

Localité	Lieux-dits	Nature des travaux	Longueur
Mersch	Hardterwee	réfection/goudronnage	~500 m
Mersch	Auf Sannert	goudronnage	~250 m
Reckange	Waeschheck-Plankenberg	goudronnage	~900 m
	Auf der Alheck	goudronnage	~350 m
Rollingen	Hinter Besenerberg	réfections ponctuels	~100 m

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité le devis pour la réalisation d'un concept dit 'Parkraummanagement' au montant total de 25.000,00 €TTC.

- FINANCES COMMUNALES

Le conseil communal, à l'unanimité,

- a) approuve le décompte de travaux extraordinaires suivant:

Projet	Devis €TTC	Dépense €TTC
Travaux d'installation d'une centrale de chauffage	3.900.518,58	3.874.277,65

b) arrête le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2021:

	compte administratif (€)	compte de gestion (€)
Boni du compte de 2020	18.390.591,89	18.390.591,89
Recettes ordinaires	45.596.154,29	45.596.154,29
Recettes extraordinaires	6.917.741,88	6.917.741,88
Total des recettes	70.904.488,06	70.904.488,06
Dépenses ordinaires	26.928.451,37	26.928.451,37
Dépenses extraordinaires	14.196.636,17	14.196.636,17
Total des dépenses	41.125.087,54	41.125.087,54
Boni	29.779.400,52	29.779.400,52

c) décide de prendre annuellement à charge du budget communal la moitié (50%) des frais d'achat des sachets St. Nicolas, distribués aux enfants lors de l'ouverture du Marché de Noël. Les sachets seront commandés par le Syndicat d'Initiative de Mersch qui refacturera cette part à la Commune de Mersch.

d) prend connaissance des données financières du plan pluriannuel de financement (PPF).

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- plusieurs actes et une convention concernant de petites emprises à Reckange, Rollingen et Schoenfels.
- l'accord de partenariat «Mega-Plus» entre la Commune de Mersch et le Ministère de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan local.
- les contrats d'entretien entre la Commune de Mersch et la société Hugo Mayer Orgelbau GmbH, par lesquels ladite société s'engage à effectuer des révisions périodiques des deux orgues sis dans

l'église décanale à Mersch - une révision principale tous les quatre ans et une petite révision annuelle.

d) une concession funéraire à 30 ans sur une tombe sise au cimetière de Mersch.

- SUBSIDES

Le conseil communal, à l'unanimité, accorde les subsides suivants:

- a) KlammKlub Uelzechtall: subside de 2.500,00 € comme participation à la mise en place respectivement à la modernisation des installations d'escalade
- b) Chorale Miesdref, Pëtten, Essen: subside de 3.125,00 € dans le cadre du 125^{ème} anniversaire de l'association
- c) Duerfsieschter vu Miesdref, Pëtten an Essen: subside de 750,00 € comme participation aux frais d'organisation du «Blummeconcours 2022»

- SPORTIFS MERITANTS

Le conseil communal approuve à l'unanimité une dépense supplémentaire au montant total de 350,00 € pour primes d'encouragement.

- VIE ASSOCIATIVE

Le conseil communal prend connaissance des statuts présentés par l'association «Uergelfrënn Miersch a.s.b.l.» avec siège social à Mersch.

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme à l'unanimité les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder au sieur Pol Kontz une prolongation de son service provisoire de douze mois jusqu'au 31 août 2024

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS